

En un clic,
payez votre
TVM par

sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play

OTR

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg



TVM

P.5

Début des contrôles,
la semaine prochaine

Hebdomadaire golais Indépendant
NI NEUTRE, NI PARTISAN

250 FCFA

Downia

Le Monde

N° 786 du 27 / 03 / 2024

MEMBRE: MEDIAF

Après plus de 60 ans de régime présidentiel

Le Togo passe au régime parlementaire avec un président de la République et un président du Conseil

P.3

Révision constitutionnelle

Me Afangbédji,
l'opposant
approuve le régime
parlementaire

P.3



Me Gil-Benoît Afangbédji

Elections législatives

2348
candidats
pour 113
sièges à
pourvoir

P.4

Prochaines législatives
et régionales

Elliott Ohin,
un grain de
sable dans
les bottes
du l'UFC

P.6

Fait divers

Côte d'Ivoire

Un fou tue un pasteur à coups de gourdin à Kamalo

Le pasteur de l'église CIMIDI de Bingoro, un village de la sous-préfecture de Kamalo, a succombé à ses blessures au cours de son évacuation à Séguéla, après avoir été blessé grièvement, mercredi 8 novembre 2023, par un fou qui lui a donné plusieurs coups de bâton, a appris l'AIP de source villageoise.

Responsable sous régional de l'église CIMIDI, le Révérend K. Emmanuel, était très connu dans la région. Il s'est bâti cette réputation surtout pour les miracles qu'il opérait. Dans son temple, il recevait chaque jour toutes sortes d'individus en quête de soulagement.

Le fou est arrivé dans son camp de prière, il y a quelques jours, en provenance de la sous-préfecture de Sémien pour des prières en vue de soulager ses troubles mentaux et psychiatriques.

C'est au moment de la séance prière de guérison, mercredi, que le malade mental s'est saisi, à la stupéfaction générale, d'un morceau de bois. Il a assommé le pasteur, créant la débâcle et l'émoi dans la maison de Dieu et dans le village.

Comment ça va ?

Très bien: Bassirou Diomaye Faye

Président de la République à 44 ans en Afrique et par les urnes. Le fait est rare pour ne pas être souligné. C'est justement le cas de Bassirou Diomaye Faye, élu président de la République



sénégalaise dimanche dernier au premier tour en plus. Il a surclassé tous ses adversaires y compris le candidat du pouvoir Amadou Bâ. Après donc la prison d'où il a été libéré suite à une loi d'amnistie décrétée par le sortant Macky Sall, le voilà directement au palais présidentiel. Bassirou Diomaye Faye prouve clairement qu'il n'est pas nécessaire de passer plusieurs décennies en politique ou avoir un âge avancé avant de prétendre diriger une nation. Tout le monde peut y arriver, il suffit d'y croire et travailler pour.

Bien: Kyllian Mbappe

Il ne faut pas fuir ses responsabilités. Une maxime qu'a bien assimilée le capitaine des bleus Kyllian Mbappe. Après la défaite sèche contre l'Allemagne, il n'a pas fui ses responsabilités et s'est bien présenté devant la presse pour endosser tous les coups. C'est ça le leadership. Une leçon qui prouve à suffisance la maturité du prochain ex joueur du PSG, club dans lequel il a également pris ses responsabilités sans chercher à se cacher. Et cela concerne particulièrement son prochain départ. Il avait annoncé la saison dernière qu'il évoluerait cette saison au club et donnerait sa position sur son avenir plus tard. Ce qu'il a fait, et malgré les millions proposés par les dirigeants du PSG, il est resté imperturbable. C'est ce qu'on appelle, respecter la parole donnée.



Mal: Gerry Taama

C'est ce qu'on appelle : le non-respect de la parole donnée, ce dont est accusé aujourd'hui le président du Nouvel Engagement Togolais (NET) Gerry Taama. Il a fait feu de tout bois sur les réseaux sociaux contre la constitution, promettant un vote en défaveur de cette loi de son parti. Mais quelle ne fut pas la surprise à l'annonce des résultats. Sur les 91 députés, il n'y a eu qu'une seule abstention et un vote contre. Le Net ayant trois députés, il devient évident que le parti n'a pas respecté la parole donnée. Conséquence, déjà deux démissions de poids, mettant en mal la cohésion du parti à la veille des législatives et régionales couplées. M. Gerry Taama devrait être plus conséquent envers lui-même et cessez de prendre ses électeurs comme nés de la dernière pluie. C'est vrai, parfois il a des idées innovantes. Mais ce qui est considéré comme un double jeu dans ce débat fait de lui un homme à double faces. Une situation qui donnent des arguments à ses adversaires et qui risque de rendre sa voix inaudible lors de la prochaine campagne électorale.



Paludisme

Plus de 6,6 millions de moustiquaires imprégnées distribuées en 2023

Au Togo, la lutte contre le paludisme se poursuit. En 2023, plus de 6,6 millions de moustiquaires imprégnées ont été distribuées sur tout le territoire national.

Les statistiques dévoilées par le ministère de la santé et de l'hygiène publique à travers le budget citoyen 2024 montrent une évolution par rapport à 2020 où 5,4 millions de moustiquaires ont été distribuées.

Dans le détail, le grand Lomé a été mieux servi avec 1,84 million de moustiquaires. Dans la

région maritime, 1,13 million de moustiquaires ont été réparties, les Plateaux ont pris 1,34 million, la Centrale, 638 000, tandis que la région de la Kara et celle des Savanes ont respectivement reçu 801 000 et 885 753 moustiquaires.

Pour rappel, le diagnostic et le traitement du paludisme sont gratuits sur tout le territoire national depuis 2019. L'ambition du gouvernement est de venir définitivement à bout du paludisme

Taiwan

Pour toucher 1,3 million de dollars de son assurance, il se fait amputer les deux jambes

Des engelures qui se terminent en amputation. C'est ce qu'a voulu faire croire un étudiant taïwanais de 23 ans pour escroquer son assurance afin d'obtenir 1,3 million de dollars de dédommagements, rapporte Business Insider. Le jeune homme a été arrêté pour suspicion de fraude.

Pour obtenir cette somme, l'étudiant n'a pas hésité à plonger ses pieds dans un seau de neige carbonique pendant plus de 10 heures. Au terme de ce trempage, le jeune homme avait les membres inférieurs si gelés qu'une double amputation sous le mollet était nécessaire, a précisé le bureau d'enquête criminelle de Taïwan dans un communiqué publié jeudi 14 mars. C'était précisément ce qu'il recherchait.

Une fausse dette de 800.000 dollars

Pourquoi l'étudiant en est arrivé là ? C'est un ami qui l'aurait persuadé de commettre cette escroquerie à l'assurance. Le copain en question aurait perdu de l'argent dans le trading de cryptomonnaies. Il aurait fait signer un document obligeant la victime à payer 800.000 dollars. L'escroquerie permettait de payer cette somme. Le 26 janvier 2023, les deux hommes ont roulé à moto en pleine nuit à Taipei. Ils ont voulu faire croire que la conduite de la moto tard dans la nuit avait provoqué

des engelures. Cependant, sitôt leur balade effectuée, l'étudiant a placé ses pieds dans la neige carbonique. Or, quelques jours auparavant, l'étudiant avait contracté diverses assurances (assurance-vie, assurance voyage et assurance accident). 5,5 °C cette nuit-là

Une fois admis à l'hôpital, si ses blessures nécessitaient bien une amputation, le personnel soignant n'a été que peu convaincu par les causes avancées. Les blessures étaient symétriques et il n'y avait aucune marque de chaussures et chaussettes, ce qui laissait entendre qu'il ne s'agissait pas d'une engelure naturelle. De plus la température de 5,5 °C cette nuit-là dans la capitale de Taïwan ne permettait pas d'imaginer des conséquences aussi désastreuses. « Taïwan étant une région subtropicale, les cas d'engelures graves nécessitant une amputation sont inconnus en raison des conditions climatiques naturelles », a même souligné le bureau d'enquête.

Les deux amis ont été arrêtés le 17 janvier 2024. Lors des perquisitions, les enquêteurs ont trouvé le seau en plastique qui a été utilisé pour geler les pieds du Taïwanais, des documents d'assurance ainsi qu'une boîte en polystyrène blanc pour la neige carbonique. Les deux hommes sont accusés de fraude, et l'un de complicité de blessures graves, selon le bureau.

Dounia Le Monde

Edité par le Groupe de Presse « Matinée Internationale »

Récépissé N° 24 du 1er août 1998
BP: 30277

Email: dlatatine1@gmail.com
Siège: Agoè sur la route de contournement

20ème année

Directeur de Publication: Joachim Kokou LOKO
Cél: 90 33 54 86
Rédacteur en chef: Régis TALIKPETI
Cél: 90 88 11 65

Rédaction: Jean-Jacques OMA-IRE
Jean H.
André BABA
Othniel Papasron
Jean Jacques Mawu

Imprimerie: Direct Print

Après plus de 60 ans de régime présidentiel

Le Togo passe au régime parlementaire avec un président de la république et un président du Conseil

C'est par 89 voix pour, 01 contre et 01 abstention que l'Assemblée nationale réunie en plénière a adopté lundi nuit, la proposition de loi portant révision de la Constitution. Le Togo passe à la 5e République et d'un régime semi-présidentiel à un régime parlementaire avec le Président de la République élu pour un mandat unique de six (6) ans par l'Assemblée nationale et le sénat en congrès. La nouvelle constitution instaure un Président du Conseil qui est désigné pour un mandat de six (6) ans.



Déroulement du vote à l'Assemblée nationale

Trente-deux (32) ans après l'adoption de la Constitution du 14 octobre 1992 avec des modifications en 2002, 2007 et 2019, le Togo passe à la Ve République avec une nouvelle Constitution qui instaure un régime parlementaire. Ceci à cause des enjeux actuels et futurs de notre pays qui est perpé-

tuelles mutations, mettant en lumière la nécessité d'adapter notre cadre constitutionnel aux réalités et aux aspirations actuelles du peuple togolais. Bref à travers cette modification constitutionnelle, les élus du peuple ont voulu réadapter la loi fondamentale de notre pays, pour qu'elle ré-



La plénière à l'Assemblée nationale

ponde aux défis de l'heure. Cette modification constitutionnelle a pour objectif de créer des bases solides pour la participation et l'inclusion citoyenne aux politiques ainsi qu'à la gestion de la chose publique, d'organiser la République et les pouvoirs en fonction de l'évolution et des réalités de l'intégration sous régionale et enfin de protéger et renforcer les droits et libertés fondamentaux des citoyens. Bref, la démarche de révision se fondait notamment « sur trois piliers principaux : la consolidation des bases d'une démocratie plus moderne et respectueuse de l'équilibre des pouvoirs, la préservation de la stabilité gouvernementale, et l'adaptation d'une gouvernance plus efficace du Togo aux évolutions sociopolitiques ». Des changements notables. La révision consacre des changements notables notamment, le passage de la IVe République à la Ve République et du régime fort présidentielisé au régime parlementaire, la mise en place d'un Président du Conseil des ministres élu par l'Assemblée nationale, la consécration des droits et devoirs dans une déclara-

tion solennelle des droits et devoirs fondamentaux, l'érection de la Haute Autorité pour la transparence, la lutte contre la corruption et l'intégrité de la vie publique, la refonte de la justice ordinaire et des autorités constitutionnelles indépendantes, la suppression de la Cour suprême, la mise en place du Protecteur du citoyen en lieu et place du Médiateur de la République. L'adoption de la présente proposition de révision constitutionnelle positionne, au centre de la vie politique, l'Assemblée nationale et le Sénat qui jouent un rôle très important. Ainsi, comme innovations, le président de la République est élu pour un mandat unique de six (6) ans par l'Assemblée nationale et le sénat en congrès. Le Président du Conseil est désigné pour un mandat de six (6) ans. Il est le chef du parti ou le chef de file de la coalition de partis, majoritaire à l'issue des élections législatives. Les députés quant à eux sont élus au suffrage universel, direct et secret pour un mandat de six (6) ans renouvelables. Le mandat des sénateurs est également de six (6) ans renouvelables.

Les avantages du régime parlementaire

En termes clairs, le texte voté par les parlementaires met en œuvre une séparation des pouvoirs à base de collaboration entre l'exécutif et le parlement (composé de l'Assemblée nationale et du Sénat). Le président de la République voit ainsi son pouvoir qui était « trop fort » dans le régime semi-présidentiel considérablement diminuer au profit du président de Conseil (Premier ministre) qui n'est que le chef de file du parti majoritaire à l'Assemblée nationale. Aussi, le régime parlementaire voté à plus de la majorité des 4/5 des députés favorisera l'exercice d'un contrôle efficace des citoyens sur les dirigeants tout en participant directement et de façon inclusive à la prise de décision politique.

Il faut noter que la nouvelle Constitution devra être promulguée par le chef de l'Etat dans un délai de deux semaines. L'Article 102 dispose qu'elle est promulguée dans les 15 jours suivant son adoption et elle sera exécutée comme loi fondamentale du Togo.

Joachim Loko

Révision constitutionnelle

Me Afangbédji, l'opposant approuve le régime parlementaire

Alors que le débat était encore vive avant que les députés n'adoptent lundi nuit la nouvelle Constitution, Me Gi-Benoît Afangbédji livre son point de vue sur la proposition de loi de modification de la Constitution à travers une conférence de presse tenue à son cabinet. Sans ambiguïté, l'avocat est favorable à la modification constitutionnelle et voudrait que le peuple togolais essaie aussi le régime parlementaire.

Entre le régime présidentiel et le régime parlementaire, Me Gil Benoît Afangbédji a



Me Gil-Benoît Afangbédji

fait son choix. Il préfère le régime parlementaire et justifie son choix par le

coût financier élevé et les tensions sociales qu'engendre l'élection présidentielle.

Pour l'ancien dirigeant du « Collectif Sauvons le Togo », le changement de régime pourrait être une solution à ces difficultés persistantes qu'il a énumérées. « Nous avons expérimenté pendant un demi-siècle, le régime présidentiel. Aujourd'hui il est question de se tourner vers le régime parlementaire. Qu'est-ce qui peut justifier cette approche ? A quoi doit-on s'attendre de ce régime parlementaire ? A notre avis. Je crois qu'il est important de relever que nous avons coutume de faire des élections législa-

tives et présidentielles surtout. Ce que nous constatons généralement est le coût exorbitant de ces élections. On enregistre également des morts, des blessés, des déplacés, après ces élections. S'il est impérieux aujourd'hui de changer de régime, n'est-ce pas pour régler ces difficultés que j'ai énumérées ? Parce que pour nous, il est important qu'on fasse d'autres expériences. Les gens diront que le régime parlementaire n'est pas africain

Suite à la page 6

Elections législatives

2348 candidats pour 113 sièges à pourvoir

La Cour constitutionnelle a rendu public en fin de semaine dernière, la listes des candidats retenus pour les prochaines législatives. En tout 2348 candidats iront à l'assaut des 113 sièges en lice.

Les 2348 candidats sont issus de 19 partis politiques, 60 groupes indé-

pendants, 02 groupes de partis ont été enregistrés, pour un total de 353 listes pour l'ensemble des circonscriptions.

Cette publication de la liste des candidats de la haute juridiction constitutionnelle marque une étape importante du processus électoral en cours.



Les différents dossiers de candidatures ont été bien vérifiés par le ministère de

l'Administration territoriale et la Commission électorale nationale indépendante

avant d'être transmis à la Cour constitutionnelle où ils sont passés au peigne fin. Place maintenant au paiement de la caution par les têtes de liste au Trésor public et la finalisation des dossiers de candidatures. Lentement mais sûrement le terrain est en train d'être balisé pour la tenue des élections législatives le 20 avril qui seront couplées avec les régionales que notre pays organise pour la première fois et qui sera soldé par l'élection des Conseillers régionaux.

Législatives et régionales

Les candidats tête de listes appelés à verser le cautionnement au Trésor public

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a rappelé dimanche aux candidats tête de listes un détail très important pour la suite du dépôt de candidature. Il s'agit du versement du cautionnement de leur liste au Trésor public, ceci à travers un communiqué de son président Dago Yabré.

« Le président de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) rappelle aux

candidats en tête des listes retenues par la Cour constitutionnelle pour l'élection des députés du 20 avril 2024, qu'ils doivent verser le cautionnement au Trésor public pour l'ensemble des candidats titulaires de leur liste », a indiqué le président de la Cénî. Avant d'ajouter que les guichets du Trésor public sont ouverts jusqu'au lundi 25 mars 2024 de 07h 00 à 17h 30.

Il invite après le versement des cautions, les

candidats en tête de liste de passer à la Cénî pour compléter leur dossier de candidature par la quittance qui leur a été délivrée afin d'obtenir le récépissé définitif.

Dago Yabré compte ensuite sur la bonne compréhension de tous les candidats et les remercie ensuite pour leur sens de responsabilité.

Ce rappel pour la suite de la candidature des prétendants de la



Dago Yabré, Pdt de la CENI

prochaine législature intervient quelques jours après la publication de la liste des candidats retenus par la Cour constitutionnelle.

Le cautionnement est de

300 000 FCFA pour les candidats aux législatives et de 150 000 pour ceux des régionales. Le montant est réduit de moitié pour les candidatures féminines.

Tinos

Investissements

Lancement des plateformes institutionnelles régionales

Le gouvernement affine sa stratégie d'attraction des investissements. Le ministère en charge de leur promotion a lancé le 13 mars dernier à Agou, l'installation de nouveaux mécanismes conçus dans ce sens : les Plateformes institutionnelles régionales de promotion et facilitation des investissements (PIRPF).

L'initiative, appuyée par la coopération allemande

via la GIZ, vise à faire des acteurs locaux, de véritables ambassadeurs des atouts de leur territoire. L'ambition du département dirigé par Manuella Santos, est notamment d'impliquer davantage les communautés locales et utiliser les avantages compétitifs régionaux, pour séduire les investisseurs.

D'ailleurs, pour mieux présenter le contexte aux acteurs locaux, une série

d'ateliers organisée dans chaque région, a permis d'exposer aux préfets, maires, chefs traditionnels et acteurs économiques, les mécanismes de promotion des investissements et les régimes incitatifs mis en place par l'exécutif.

Les recommandations tirées serviront à enrichir le plan d'action national déployé par le ministère.



Révision constitutionnelle

Me Afangbédji, l'opposant approuve le régime parlementaire

Suite de la page 3

ou typiquement togolais. Mais on a coutume de dire que c'est au bout de l'ancienne corde qu'on tisse la nouvelle » a-t-il dit aux professionnels des médias en

insistant Me Afandjédji invite chacun à apporter sa pierre sur cette question du régime qu'il faut pour le Togo à l'ère des mutations politiques.

« Aujourd'hui beaucoup

pensent que nous nous enliserons dans un autre cycle de problèmes. Je crois que chacun en ce qui le concerne doit apporter sa pierre. C'est ce que je suis en train de faire. Pour moi, cette sortie représente la

position que Maître Afangbedji prend par rapport à cette question très cruciale », a laissé entendre l'avocat qui révèle l'importance pour chacun d'apporter sa pierre dans ce débat crucial qui agite toute la classe poli-

tique togolaise sans exception depuis l'ouverture de la première session ordinaire de l'année par les députés sortants le 5 mars dernier.

Tinos

Infrastructures

Faure lance le Programme national de construction de 21 ponts

Le programme de construction de 21 ponts dans les cinq régions du pays est désormais effectif. Le président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a officiellement lancé les travaux ce mercredi 20 mars à Ogou-Kolidè, dans la préfecture de l'Est-Mono.

Inscrit au nombre des projets prioritaires de la Feuille de route gouvernementale, ce programme relève à la fois de la politique de développement agricole, ainsi que de celle de désenclavement, portées par le chef de l'Etat.

Concrètement, 21 ouvrages de franchissements modulaires mixtes de type Unibridge seront réalisés dans 17 préfectures sur le territoire, dont 7 dans l'Est-Mono. Conçues sous la forme de ponts à poutres caissons en acier ou mixte (acier-béton), ces infrastructures de longueur standard comprise entre 6,10m et 11,40m seront assemblées et montées sur place dans un délai court. Le pont témoin, situé sur la rivière Ogou, est celui d'Ogou-Kolidè et sera long de 120 mètres.

Par ailleurs, il est prévu des travaux d'aménagement et de construction de 618 km de pistes rurales d'accès et de raccordement dans les préfectures bénéficiaires.

Le chantier, qui sera assuré par le groupement Matière SAS /Matière Togo,



XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

s'étalera sur une durée de 36 mois, pour un financement global de 65,3 milliards FCFA.

“Ce programme permettra d'augmenter significativement la productivité agricole et l'accessibilité de nos concitoyens aux services socio-économiques de base en milieu rural”, a rappelé le Président de la République.

TVM

Début des contrôles, la semaine prochaine

Les contrôles relatifs au paiement de la Taxe sur les véhicules à moteur (TVM) débuteront à partir du 1er avril prochain, a annoncé l'Office Togolais des Recettes (OTR), lundi 18 mars via un communiqué.

La date limite de paiement de la TVM est fixée au 31 mars.

En dehors des véhicules affectés au transport de marchandises et de personnes à usage commercial, dont le paiement de la TVM est suspendu, cette taxe concerne tous les autres utilisateurs.

Les tarifs peuvent être payés dans les centres des impôts sur l'étendue du territoire, à la direction des transports routiers ou en ligne.

Pour rappel, la TVM permet d'entretenir et de reconstruire les routes. Ainsi, 85% du montant perçu sont destinés à la Société autonome de financement de l'entretien routier (SAFER).

Journée internationale de la femme

L'apothéose célébrée à Bè et dans les Lacs

Les célébrations de la Journée internationale des droits de la Femme (JIF 2024) ont connu leur apothéose le week-end dernier. Dans le canton de Bè et la Préfecture des Lacs, deux grandes rencontres d'échanges ont ainsi été organisées, mobilisant des dizaines d'associations de femmes.

Présidées par la ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République, Sandra Johnson, les deux activités rappeller les avancées majeures réalisées par le Togo grâce aux multiples initiatives présidentielles dans plusieurs secteurs, qui ont notamment valu au pays une reconnaissance à l'international.

“Le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, accorde une place importante à la femme dans sa politique de développement économique et social. Il est à l'écoute de vos préoccupations et vous



qui ont en outre réuni des autorités administratives et locales, ont été l'occasion d'échanger sur la promotion du leadership féminin et son impact dans le développement du pays.

L'occasion également de apporter toujours des solutions, grâce aux réformes et projets innovants en faveur de la femme”, a notamment affirmé Sandra Johnson lors de son intervention à Aného.

Obligations fiscales

Au plus tard, le 31 Mars...

- ✓ Dépôt des états financiers et déclaration des revenus des personnes physiques
- ✓ Déclaration et paiement de la Taxe sur les Véhicules à Moteur pour les personnes physiques
- ✓ Déclaration et paiement du solde de l'IR de l'année
- ✓ Déclaration et paiement du solde de la patente de l'année

Prochaines législatives et régionales

Elliott Ohin, un grain de sable dans les bottes du l'UFC

Tant que ce n'est pas Elliott Ohin aux commandes, l'Union des forces de changement (Ufc) est appelée à s'enfoncer. C'est clairement ce que laisse entrevoir l'ancien ministre d'Etat, qui même après la publication des listes des candidats retenus pour les prochaines législatives et régionale continue d'entraver le bon cheminement du parti. Il conteste tout simplement la liste rendue public par le parti à coup de communiqués comme ce fut le cas le week-end dernier où il a rejeté la liste de l'UFC officialisée par la Cour constitutionnelle.

« Nous tenons à informer l'opinion nationale et



Elliott Ohin

internationale, ainsi que candidats pour ces nos militants et élections à venir....La sympathisants, que le parti raison de ce désistement n'a pas présenté de malgré nous est liée au

verdict que la justice n'a pas encore rendu. Nous vous avons déjà annoncé qu'un litige oppose la représentation statutaire du parti en l'absence du Président national, à un groupe illégitime de militants. Et nous estimons que tant que la justice n'a pas tranché le conflit, il est maladroit d'agir au nom du parti », soutient le deuxième vice-président du parti.

Cette position de M. Ohin n'a pour tout objectif que de vouloir entretenir une crise qui n'existe pas, avance le porte-parole du parti Isac Thiakpe pour qui la décision de la Cour Constitutionnelle met fin à tout débat à ce sujet. « La preuve la Cour Constitutionnelle a validé toutes les listes présentées par l'UFC. C'est la meilleure réponse qu'elle puisse donner à nos détracteurs. Toutes les listes, y compris celles de l'UFC ont suivi un processus bien huilé. Elles

ont été envoyées au ministère de l'Administration territoriale qui a mené une série d'enquêtes sur les partis politiques, groupes de partis politiques et listes indépendantes qui ont fait acte de candidature. Dès lors qu'ils ont reconnu l'existence légale et légitime de l'UFC actuelle, cela nous suffit. Le reste, c'est de l'aigreur et de la fébrilité. L'instant est assez grave pour qu'on se laisse divertir par des questions de fébrilité et d'aigreur personnelles », réplique-t-il.

Il est en effet curieux de voir un des responsables d'un parti militer aussi farouchement pour le recul de sa formation. La règle semble visiblement simple : tant que ce n'est pas Ohin, tout devrait rester en l'état, tant pis si le parti disparaît. Et ceci ne traduit pas forcément la grandeur du monsieur.

Archange

Sénégal

Les assurances de Diomaye Faye à la communauté internationale

Bassirou Diomaye Faye, le nouveau Président sénégalais, dans son premier discours, a donné des assurances à la communauté internationale que le Sénégal restera un « allié sûr et fiable ».

Le candidat du Pastef (Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité) a fait sa première déclaration face à la presse, hier lundi. Le lieutenant d'Ousmane Sonko a été donné vainqueur de la Présidence et félicité par le Président sortant Macky Sall. Il a adressé une pensée aux victimes des événements qui ont secoué le Sénégal, entre 2021 et 2023. Sans oublier les familles et proches, de même que les détenus.

« Je voudrais dire à la communauté internationale, à nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, que le Sénégal tiendra toujours son rang. Il restera le pays ami et l'allié sûr et fiable de tout partenaire qui s'engagera avec nous dans une coopération vertueuse, respectueuse



Bassirou Diomaye Faye

et mutuellement productive », a déclaré Bassirou Diomaye Faye.

Réconcilier les cœurs et nous mettre au travail.

« Je lance un appel à nos sœurs et frères africains pour qu'ensemble nous consolidions les acquis dans les processus de construction de l'intégration de la CEDEAO tout en corrigeant les faiblesses et en changeant certaines méthodes stratégiques de priorité politique », a poursuivi le successeur de Macky Sall qui promet de mener « des actions

similaires avec la même abnégation pour l'unité et l'intégration politique et économique du continent».

Comme chantiers prioritaires, le Pastéfien a évoqué la « réconciliation nationale » et la « reconstruction des bases de notre vivre ensemble », la « refondation des institutions », « l'allègement sensible du coût de la vie », « les concertations nationales inclusives sectorielles sur l'évaluation des politiques publiques ». Diomaye Faye a appelé à tourner la page pour « réconcilier les cœurs et nous mettre au travail ».

afrik.com

Démocratisation de la connexion internet

Début des négociations avec Starlink

Internet Society Togo a annoncé lundi le début de négociations avec Starlink pour élargir et démocratiser l'accès à internet au Togo. Cette initiative suit l'annonce de l'arrivée de Starlink au Togo l'année dernière.

Internet Society Togo a annoncé lundi le début de négociations avec Starlink pour élargir et démocratiser l'accès à internet au Togo. Cette initiative suit l'annonce

des endroits reculés ou mal desservis par les infrastructures terrestres traditionnelles.

La constellation est conçue pour offrir une connectivité Internet mondiale et abordable, en particulier dans les zones rurales et éloignées.

Starlink est composé de milliers de petits satellites en orbite basse autour de la Terre.

Ils sont conçus pour fournir une connexion Internet haut débit via des antennes terrestres installées chez les utilisateurs. Les signaux sont transmis de satellite à satellite, puis



de l'arrivée de Starlink au Togo l'année dernière.

Notre but est d'avoir des discussions globales, inclusives et démocratique pour répondre aux besoins de la population', a indiqué Emmanuel Agbenonwossi, président de l'Internet Society Togo.

Un accord éventuel doit être conforme aux dispositions réglementaires locales.

Starlink est un projet de constellation de satellites développé par SpaceX, la société spatiale d'Elon Musk.

L'objectif est de fournir un accès à Internet haut débit à

redirigés vers des stations terrestres connectées à Internet.

Starlink suscite un intérêt important en raison de son potentiel à connecter des régions du monde autrefois isolées et à réduire la fracture numérique.

L'Internet Society, également connue sous le nom d'ISOC, est une organisation mondiale à but non lucratif fondée en 1992. Son objectif est de promouvoir le développement ouvert, l'utilisation et l'accessibilité de l'Internet pour le bénéfice de toutes les personnes dans le monde.

republicoftogo

Ce qu'il faut savoir sur les variétés à cycle court

Dr Kossi Essotina KPE-MOUA, spécialiste en phytopathologie et biologie végétale, note qu'il y a parfois des abus de langage quand on parle des choix des variétés adaptées aux changements climatiques.

Il préconise que les agriculteurs soient plutôt mieux outillés sur les choix des cycles de variétés afin de faire des choix éclairés durant leur campagne agricole.

Ce mardi, Dr KPEMOUA partage l'essentiel à savoir sur les variétés à cycle court :

L'adaptation aux conditions climatiques

Les variétés à cycle court ont souvent une période de croissance plus courte, ce qui les rend adaptées aux régions avec des saisons de croissance plus courtes ou



des conditions climatiques variables.

La flexibilité de la rotation des cultures

En raison de leur cycle court, ces cultures offrent aux agriculteurs plus de

flexibilité dans la rotation des cultures, ce qui peut contribuer à la santé du sol et à la gestion des ravageurs.

La résilience aux phénomènes météorologiques ex-

trêmes

Les cultures de maïs à cycle court par exemple peuvent être semées un peu tard au cours de la saison et être récoltées plus tôt, ce qui les rend moins vulnérables aux événements météorologiques extrêmes tels que les sécheresses ou autres phénomènes.

Optimisation de la productivité

Avec des cycles de croissance plus courts, les agriculteurs peuvent généralement augmenter le nombre de récoltes annuelles, ce qui peut augmenter la productivité et les rendements globaux.

La sécurité alimentaire

Les cultures à cycle court peuvent jouer un rôle crucial dans la sécurité alimentaire, en fournissant une source de nourriture plus rapide et plus fiable, en particulier dans les ré-

gions où les ressources sont limitées avec des conditions météorologiques imprévisibles.

"Les cultures à cycle court permettent de rentabiliser rapidement et peuvent être produites plusieurs fois l'année. Surtout au Burkina Faso où les conditions climatiques ne sont pas aussi favorables, il est important pour nous d'adopter ces genres de variétés dans la production agricole" partage pour sa part Lawdou Elielle Chérifa Zerbo, technicienne agronome au Burkina Faso.

Les cultures à cycle court peuvent contribuer de manière significative à la durabilité et à la résilience des systèmes agricoles, tout en répondant aux besoins alimentaires et économiques des communautés agricoles.

Le moringa ou Zogala, un allié pour la santé

La plante de moringa est une plante tropicale courante en Afrique. Caractérisée par son équilibre nutritionnel, elle renferme d'innombrables vertus et est considérée comme un arbre à vitalité.

Cette plante connue localement sous le nom de "ZOGALA" en Haoussa s'avère très utilisée dans des villes nigériennes telles que Nyame, Maradie et autre où sa culture connaît une authentique expansion.

Ces feuilles sont consommées Surtout dans le mois de Ramadan et dans des festivités (mariage, baptêmes et autres). Lors de la cuisson, les feuilles de moringa sont souvent associées à d'autres produits comme (la pâte d'arachide, le couscous de riz ou de la pâte de maïs).

"Zogala est un aliment particulier que nous aimons beaucoup cuisiner, souvent nous le préparons sous forme de couscous au gras mélangé avec de la pâte d'arachide et surtout de la viande de bœuf. Il a un très bon goût et une saveur particulière", confie Fatima, consommatrice des feuilles de Moringa.

Le moringa est un panaché de vitamine, de minéraux et d'antioxydant ; ce qui est particulièrement efficace pour compenser les carences nutritionnelles.

Le moringa lutte aussi contre l'hypertension, diminue le rythme de trouble cardiaque grâce à son action adrénér- gique et prévient les infections grâce à sa richesse en antioxydant, et permet de se protéger contre le vieillissement cellulaire et cutanée.

"Il est riche en antioxydant, vitamine A, E, C et contient de très nombreux polyphé-

maladies cardiaques. L'exceptionnelle richesse du moringa en caroténoïde et la vitamine E qu'il contient font de lui un allié de la peau et des yeux en particulier", partage Mouawiyatou BOU-RAIMA, chef de la division de la nutrition au ministère de l'hygiène publique.

Mieux encore, elle contribue à la régénération des cellules

tif.

En plus des bienfaits cités, les feuilles de moringa auraient également des vertus anticancéreuses. Elles sont capables de détruire les cellules cancéreuses en particulier le cancer de sein.

Etant donné les propriétés coagulantes, les graines, les racines ainsi que les feuilles de moringa peuvent guérir

foie des agresseurs naturels comme l'oxydation. Cette plante est également utilisée depuis des millénaires en médecine traditionnelle ayurvédique.

A en croire certains experts, les différentes parties de cet arbre peuvent être utilisées comme des compléments alimentaires ou comme base même de l'alimentation.

Le moringa permet aussi de maintenir un peu de glycémie stable, en d'autre terme elle possède une action hypoglycémique. Bref elle est une plante polyvalente dont les vertus médicinales sont variées.

En plus des valeurs déjà mentionnées, il faut aussi préciser qu'elle stimule la production des testostérone et favorise l'endurance, donc excellente vitalité pour les sportifs.

Le remède de moringa est utilisable par les feuilles, les racines, les graines et même l'huile extraite dans les graines de moringa intervient dans les différents traitements du cure chevelure. Cependant, il faut noter que l'on attribue certains effets secondaires et contre-indication à cette plante. La prise de moringa est déconseillée aux moins de 16 ans, les femmes enceintes et allaitantes.

Les racines de cette plante renfermant une toxine pouvant être neuro-paralytique.



nols. Ces composés protègent nos organismes contre le vieillissement cellulaire et les infections chroniques du cancer en passant par les

et son action tonifiante permet de résister à la fatigue. Le moringa lutte également contre les infections urinaires et les troubles diges-

une blessure d'une façon accélérée.

L'importante teneur des fleurs et des feuilles du moringa peuvent préserver le

FesMa

3^e Edition

Festival international la Marmite

De la ferme à l'assiettedu **15** au **20** Mai 2024**LOME** Esplanade du Palais des Congrès

Thème: «Les enjeux de la transformation agricole et de la valorisation des produits locaux»



Foire / Exposition
Ateliers de cuisine
Colloque – Master Class
Compétitions culinaires
Animation / Concert
Diner de Gala

www.festivalamarmite.com

+228 99 04 20 09 / +228 79 94 77 91